

## LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de sa première année au pouvoir, le gouvernement du président Ernesto Zedillo a lancé un programme de développement de la pêche étalé sur six ans. Ce programme prévoit l'expansion de l'infrastructure de la pêche et l'accroissement de la capacité de production tout en développant des modèles de gestion des pêches plus modernes afin de prévenir la surexploitation. Parmi les autres priorités du gouvernement, on peut citer la modernisation de la flotte de pêche, la remise en état des écosystèmes du littoral et le développement de l'aquaculture.

La *Cámara Nacional de la Industria Pesquera (Canainpes)*, Association nationale de l'industrie de la pêche, se préoccupe davantage des menaces qui pèsent à court terme sur l'industrie. Ses membres sont surtout de grands exploitants et une proportion importante d'entre eux se consacrent à la pêche à la crevette qui s'est vu imposer récemment un grand nombre de nouveaux règlements et de normes sur la santé.

Pour 1995-1996, le plan d'action *Canainpes* met l'accent sur la nécessité de négocier la mise en œuvre d'une réglementation sur la gestion des pêches avec le gouvernement. Il s'intéresse également à l'embargo sur le thon mexicain ainsi qu'aux menaces de boycott de la crevette provenant du golfe du Mexique. Ce plan reconnaît qu'il est indispensable de réduire le nombre de décès de dauphins dans le secteur de la pêche au thon et de protéger l'habitat des tortues de mer.

Les dirigeants de la *Cámara* s'inquiètent également de l'augmentation des frais et des problèmes d'exploitation découlant des administrations intégrées des ports. Les augmentations prévues du prix du carburant diesel par *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, constituent également à leurs yeux une menace grave.

La modernisation des pêcheries mexicaines nécessitera des apports importants d'équipement et de services étrangers. Le gouvernement prévoit favoriser la croissance de l'aquaculture et la mariculture suscitera aussi une demande soutenue d'équipement et de services spécialisés. Les spécialistes du domaine mentionnent un certain nombre de besoins précis :

- les techniques de suivi et d'enregistrement des populations de poisson;
- l'élaboration de modèles de réglementation et de gestion des pêches;
- les services d'entretien pour l'infrastructure de pêche en place;
- les technologies pour la remise en état des écosystèmes des lagons côtiers; et
- des systèmes d'aquaculture et de mariculture.